

travaillés et si menés parla guerre ou par être pris et rançonnés que chacun ressoignoit (craignait) les armes ; car il n'y avoit nuls grands chefs de seigneurs de France qui misent au pays gens d'armes ; car le roi de France étoit jeune et avoit à attendre en trop de lieux en son royaume ; car de toutes paris compagnies et routes (troupes) chevauchent et se tenoient sur le pays, ni on ne pouvoit être quitte, et les seigneurs de France étoient otages en Angleterre (1) et endementres on leur pilloit et déruisoit leurs hommes (2) et leurs pays (3), et si n'y pouvoient remédier, car leurs gens n'avoient nul courage de bien faire ni eux de défendre. »

Mais comme l'a dit notre immortel fabuliste :

Deux coqs vivaient en paix ; une poule survint,  
Et voilà la guerre allumée.

Une belle Auvergnate vint mettre la discorde entre les deux lieutenants de Seguin de Badefol, et cet incident si peu important par lui-même, contribua peut-être à délivrer notre province des compagnies. Le Bascot de Mauléon raconte ainsi cette plaisante aventure qui fait une agréable diversion aux méfaits de ces Routiers :

« Or, avint que Loys Rambaud et Limousin, qui étoient compagnons d'armes ensemble, cheirent (4) en haine ; je vous dirai pourquoi ; Loys Rambaut avoit en Brioude une trop belle femme à amie et l'aimoit de tout son cœur parfaitement. Quand il chevauchoit de Brioude h Eause (Anse) il la recommandoit' à Limousin qui étoit son compagnon d'armes auquel du tout il se confioit. Limousin fil de la bonne

(1) Au nombre de ces seigneurs étoit le duc de Bourbon ; ils avoient été donnés en étage après le traité de Bretigny, pour garantir le paiement intégral de la rançon du roi Jean, qui devait s'effectuer en six ans ; ils devaient rester en Angleterre pendant tout ce temps.

(2) Leurs vassaux.

(3) Leurs fiefs.

(4) Tombèrent.